

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2017

**Président :** Mr Pascal RATEAU

**Secrétaire(s) de séance :** Mr Franck MAIRE

**Présents :** Mmes Aurélie BIDAU, Christelle ROSE, Valérie THORIN, Mrs Sylvain BOURGEOIS, Mrs Armand FANDINO, Yann FOUCHER, Pascal LEFEVRE, Christian LETEURTRE, Franck MAIRE, Anthony MORAINVILLE, Pascal RATEAU, Michel VALTAT

**Absents :** Mme Dominique ANNET, Mrs Marc PAPIER (procuration à Michel VALTAT), Gilbert MICHEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE à l'unanimité :**

- le remboursement à un particulier suite à un problème de fuite d'eau
- la mise en place du RIFSEEP pour les adjoints administratifs
- le remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement à un adjoint technique, suite à une formation
- le transfert au Comité des Fêtes d'une somme indûment perçue par la commune
- de mettre à disposition le mini-bus communal, à titre gracieux, à l'association FC Moux pour l'école de Foot
- de créer une régie d'avance dans le cadre du transport à la demande communal
- REGIE DES EAUX : Suite au problème de canalisations sur le site des Moutelles, un taux horaire pour intervention d'urgence a été fixé à l'unanimité à 29,50€ par agent.

**S'OPPOSE à l'unanimité :**

- au transfert de la compétence P.L.U à la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs

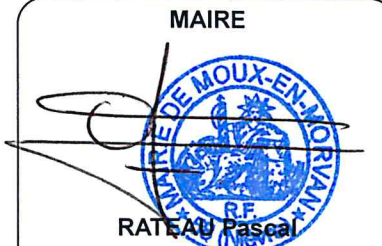
**DIVERS :**

Pour extrait :

En Mairie, le 17/03/2017

Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.

MAIRE

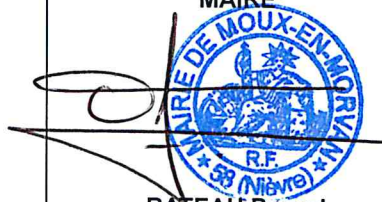


RATEAU Pascal  
Signature et cachet

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

- M.le Maire informe le Conseil Municipal du rapport sur l'ancienne décharge des Moutelles, établi par la D.D.T de la Nièvre : Le Conseil Municipal prend à l'unanimité la décision de fermer totalement l'accès de la décharge car le coût d'une mise aux normes n'est pas envisageable.

  
MAIRE  
MAIRE DE MOUX-EN-MORVAN  
R.F.  
1858 (Nièvre) 21170  
RATEAU Pascal  
Signature et cachet